



Communiqué

Altercation à la place de la Riponne

Lundi 8 avril 2024, vers 17h20, une altercation a éclaté entre plusieurs personnes sur la place de la Riponne. Rapidement sur les lieux, les services de police ont maîtrisé un individu armé d'un couteau. Un homme blessé au tibia a été pris en charge et conduit à l'hôpital. L'auteur présumé a été transféré à l'Hôtel de police pour la suite de la procédure. Une enquête est menée par la police judiciaire de Lausanne sous la conduite du Ministère public.

Lundi 8 avril, vers 17h20, la Centrale vaudoise de police (CVP) a été informée qu'une bagarre avait éclaté entre plusieurs personnes sur la place de la Riponne. Au même moment, quatre inspecteurs de la police judiciaire de Lausanne qui se trouvaient à proximité de l'événement ont repéré un individu armé d'un couteau et sont immédiatement intervenus. L'homme a refusé d'obéir aux injonctions des policiers qui lui demandaient de lâcher son arme. Plusieurs patrouilles de police sont alors arrivées en renfort et cette personne a été maîtrisée à l'aide de spray au poivre et d'un bouclier. L'individu, un ressortissant algérien de 45 ans, a ensuite été transféré à l'Hôtel de police pour la suite de la procédure.

Sur place, les services de secours ont pris en charge un homme blessé au tibia. Celui-ci a été conduit à l'hôpital en ambulance. Quatre autres personnes impliquées dans l'événement, qui se déroule dans le milieu des stupéfiants, ont été acheminées à l'Hôtel de police pour établir le déroulement des faits.

Une enquête a été ouverte. Les investigations sont menées par la police judiciaire de Lausanne, sous la conduite du Ministère public.

Cette intervention a nécessité l'engagement de quatre inspecteurs de la police judiciaire, de cinq patrouilles et d'un motard de la police de Lausanne, ainsi que d'une ambulance.

Le Corps de police

Renseignements médias :

- **Sébastien Jost**, chargé de communication, tél 021 315 36 81

Lausanne, le 10 avril 2024